



PRÉFÈTE DE LA CHARENTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INVITATION PRESSE

Réforme de l'organisation territoriale de l'État : création de la DDETSPP de la Charente

Angoulême, le 29 mars 2021

Le 1^{er} avril 2021 marque une nouvelle étape dans la réforme de l'organisation territoriale de l'État (OTE) avec la création d'une nouvelle direction départementale interministérielle : la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP).

A l'échelon départemental, cette nouvelle structure vient regrouper les missions de :

- la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) ;
- l'unité départementale de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (UD-DIRECCTE).

La DDETSPP est ainsi compétente dans les politiques publiques :

- du travail, de l'emploi, des entreprises et de l'économie ;
- de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes ;
- des droits des femmes et de l'égalité entre les hommes et les femmes ;
- de la cohésion sociale ;
- de la protection des consommateurs, de la sécurité alimentaire, de l'environnement, du bien-être animal.

Cette nouvelle organisation vient également achever le transfert des missions « sport, jeunesse et vie associative » au ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de Sports, exercées depuis le 1^{er} janvier 2021 par la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) de la Charente.

La préfète de la Charente, Magali Debatte, vous convie à un point presse de présentation de la nouvelle organisation des services de l'État dans le département :

Mercredi 31 mars 2021 à 11h30
à la cité administrative, siège de la DDETSPP
(rue Raymond Poincaré – Angoulême)

en présence d'Anthony Montagne, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, Jean-Michel Louineau, directeur-adjoint, et Marie-Christine Hébrard, directrice académique des services de l'Éducation nationale.

Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr

1/1

7-9, rue de la préfecture
CS 92301 – 16023 ANGOULÊME Cedex